

**PROCES VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS
DES ELECTIONS DU 01 AU 03 DECEMBRE 2020
AU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'établissement en vigueur,
Vu le règlement intérieur de l'UTT en vigueur,
Vu l'arrêté d'organisation des élections n°20-333 portant organisation des élections des usagers au conseil d'administration, conseil scientifique, conseil des études, conseil de l'Ecole Doctorale,
Vu le procès verbal de dépouillement du scrutin.

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes proclame les résultats du scrutin :

Collège : doctorants

Siège à pourvoir : 2 titulaires – 2 suppléants

Inscrits : 171

Votants : 47

Bulletins blancs ou nuls : 2

Suffrages exprimés : 45

Taux de participation : 27.49 %

Ont obtenu :

Liste de candidats	Nombre de voix	Total sièges
UTTransition	45	2 titulaires et 2 suppléants

Sont proclamé(e)s élu(e)s :

Titulaires

- Claudine GILLOT
- Marius LETOURNEAU

Suppléants

- William D'ORSONNENS
- Lou GRIMAL

Le présent arrêté est publié sur le site internet de l'UTT et transmis à Mme La Rectrice, chancelière des universités.

Fait à Troyes, le 04 décembre 2020

Le Directeur,

Par délégué,

Le Directeur des affaires

Le Directeur des affaires institutionnelles et juridiques

Jean-Yves LAGOUTTE

